

Énergies Métropole Rouen Normandie : un nouveau service public métropolitain au service de la transition énergétique du territoire

1^{ère} assemblée des partenaires le 1^{er} février

La Métropole a créé un service public de la transition énergétique intitulé « Énergie Métropole Rouen Normandie » afin de poursuivre au mieux les objectifs ambitieux fixés en terme d'énergies renouvelables et de transition écologique sur le territoire. Afin de dynamiser l'implication des partenaires et d'afficher son souhait de les voir pleinement acteurs à ses côtés, la Métropole les a réunis pour une première Assemblée mardi 1^{er} février.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie et Marie Atinault, Vice-Présidente en charge des transitions et innovations écologiques : « Afin que notre territoire soit 100% énergies renouvelables en 2050 comme nous nous y sommes engagés, la Métropole Rouen Normandie met en place un service public nouveau et unique en France de par son ampleur : « Énergies Métropole Rouen Normandie ». Cet objectif ambitieux ne pourra être atteint que si l'ensemble des acteurs du territoire, publics et privés, se mobilisent, se structurent et coconstruisent les filières professionnelles qui permettront aux nombreux projets déjà en germe d'aboutir. Le succès de la première assemblée, avec plus de 80 partenaires présents, est un marqueur fort de l'implication et de la mobilisation de tout un territoire au service de la transition sociale-écologique. La transition écologique est également un vecteur d'attractivité et de rayonnement. Avec le Havre et Paris, nous déployons un outil inédit : 'Axe Seine Énergies Renouvelables', pour unir nos forces et investir ensemble dans la transition énergétique de nos territoires. Nous l'avons dit, nous le faisons : la transition écologique de notre territoire est notre priorité, il y a urgence et nous sommes au rendez-vous. »

« Énergies Métropole Rouen Normandie », un service public au service de la transition énergétique du territoire

Inscrit dans la continuité du processus de mobilisation et d'animation territoriale lancé par la COP21 et dans le cadre du Plan Climat Air et Énergie Territorial qui nous engage à diminuer de 50% nos consommations d'énergies fossiles d'ici 2050 et à multiplier par 5,5 la production d'énergie renouvelable sur le territoire et à proximité, **la Métropole a adopté la mise en place d'un Service public de la transition énergétique intitulé « Énergies Métropole Rouen Normandie »**. Ce service public vise à permettre à la Métropole de mobiliser l'ensemble des acteurs de son territoire afin d'atteindre les ambitions fixées « 100 % Énergie Renouvelable » en 2050 et réduction de 80 % des émissions de gaz à effet de serre. Ce service public est chargé de la massification des rénovations énergétiques, du développement des énergies renouvelables et des réseaux (électricité, gaz et chaleur), ainsi que des questions de sobriété et de lutte contre la précarité énergétique, pour consommer moins et mieux. Au service de l'ensemble des habitants et structures du territoire, il devient la porte d'entrée unique des projets de transition énergétique et propose informations, conseils et accompagnements, de manière neutre, gratuite et indépendante aux porteurs de projets.



Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

Véritable tremplin pour le déploiement d'actions concrètes, « Énergies Métropole » constitue donc une opportunité de relais pour les initiatives et partenariats nés de la COP21. Les groupes d'acteurs mobilisés et attachés à la démarche pourront y trouver un nouvel espace d'échange et de dynamique.

2 structures pour accompagner concrètement ce service public auprès des différents publics et sur notre territoire et l'Axe seine : ALTERN ET ASER

En compléments de l'ensemble des partenaires institutionnels, publics et privés, qui viendront soutenir ce service public, 2 structures ont été créées par la Métropole pour accompagner le territoire dans la transition énergétique, tant pour réduire les consommations que pour augmenter la production d'énergies renouvelables :

- **L'Agence locale de la transition énergétique Rouen Normandie (ALTERN)**, une Société Publique Locale (SPL) présidée par Guillaume Coutey, Maire de Malaunay et Ambassadeur de la COP 21 locale. Les équipes qui forment cette agence, située dans les locaux du PCC à Rouen (9 bis rue Jeanne d'Arc), sont chargées d'accompagner les citoyens dans leurs projets de rénovation énergétique et les communes dans la rénovation de leur patrimoine. Il s'agit des anciens conseillers en énergie partagée qui guidaient auparavant les communes ainsi que des équipes de France Rénov' (anciennement « Espace info Énergie »).
- **Axe Seine Énergies Renouvelables (ASER)**, une Société d'Economie Mixte (SEM) portée par la Métropole Rouen Normandie, le Havre, la Métropole du Grand Paris et Paris. Elle sera en charge des projets d'ampleur territoriale, tels que le développement d'EnR massif, et interviendra notamment dans la recherche de financements et la réalisation de diagnostics technico-financiers pour déterminer la capacité d'investissement des acteurs publics et privés.

Afin d'accélérer la transition énergétique, il est apparu opportun de créer une structure dédiée, visant à repérer, faciliter et cofinancer le développement des énergies renouvelables pour l'ensemble des acteurs publics et privés. A l'issue des rencontres « Axe Seine », la Métropole Rouen Normandie, le Havre Seine Métropole, la Ville de Paris et la Métropole Grand Paris ont décidé de mener plus particulièrement une réflexion pour la création en commun d'un outil de soutien au développement de la production d'énergies renouvelables. Le souhait partagé est d'accroître le développement des projets mais également de favoriser leur ancrage territorial en permettant aux collectivités, aux entreprises et aux citoyens d'investir dans ces projets, de renforcer le recours aux entreprises de l'Axe Seine et de favoriser les externalités positives des projets : mesures d'accompagnement de la transition énergétique, fiscalité locale, mesures paysagères et environnementales, etc.

Cette SEM, votée lors du conseil métropolitain du 31 janvier 2021, aura pour objet, directement ou par l'intermédiaire de ses filiales et participations, d'intervenir, sur le territoire de ses collectivités locales et groupements de collectivités actionnaires réunis en particulier autour du projet Axe Seine, et en lien avec d'autres territoires à proximité, en coordination avec les acteurs locaux, dans le développement, la gestion, la production, la distribution (pour les activités le permettant), le stockage et la livraison d'énergies renouvelables, par le biais notamment du photovoltaïque, de l'hydrogène, du bois énergie, de l'éolien, etc.





Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

Les actionnaires initiaux de cette SEM sont la Métropole Rouen Normandie, la Ville de Paris, la Métropole du Grand Paris, le Havre Seine Métropole, la Caisse des Dépôts et consignations, et d'Énergie Partagée Investissement. Son capital initial est de près de 8M d'€ et son action devrait permettre de faire émerger 45 projets d'ampleur territoriale d'ici à 2030.

Plus de 80 partenaires identifiés et mobilisés pour interagir avec « Énergies Métropole » : tenue de la 1^{ère} Assemblée des partenaires

Afin que notre territoire soit 100% énergies renouvelables en 2050, la Métropole Rouen Normandie a mis en place un service public nouveau et unique en France par son ampleur. **Cet objectif ambitieux ne pourra être atteint que si l'ensemble des acteurs du territoire, publics et privés, se mobilisent, se structurent et coconstruisent les filières professionnelles qui permettront aux nombreux projets déjà en germe d'aboutir.**

C'est l'objet de la 1^{ère} Assemblée des partenaires qui s'est réunie mardi 1^{er} février à l'initiative de la Métropole Rouen Normandie. **Plus de 80 acteurs majeurs du territoire œuvrant pour la transition énergétique ont répondu présents** : collectivités locales, ingénieries publiques et parapubliques, financeurs, gestionnaires de réseaux, associations, fédérations, représentants des réseaux et filières professionnelles ainsi que des représentants des porteurs de projets.

Le mode de gouvernance du service public constitue un facteur clé de réussite. Si les grandes orientations et décisions restent de la responsabilité de la Métropole et de ses partenaires financiers et stratégiques (DDTM 76, DREAL, ADEME, Région Normandie), une Assemblée des partenaires (privés comme publics) permet de les impliquer pleinement et de leur confier un rôle majeur notamment dans le cadre des coalitions stratégiques et d'actions via des groupes de travail.

Cette Assemblée des partenaires était constituée de représentants de collectivités territoriales (Région, Département, Métropole, (les communes sont consultées dans un autre organe de la gouvernance d'Énergies Métropole)), des agences nationales ou régionales (CCI, CMA, CAUE, ADIL, ADEME, ANAH), des têtes de réseaux professionnels sur les secteurs du bâtiment et de l'énergie (FFB, CAPEB, Enedis, GRDF) et plusieurs associations telles que UFC que Choisir.

Epicentre d'une nouvelle dynamique collective nommée « Énergies Métropole Rouen Normandie », cette Assemblée a permis de dresser un diagnostic réaliste et concret des enjeux et opportunités de notre territoire en la matière. La Métropole souhaite un dispositif co-construit qui couvrira tous les domaines de l'efficacité et de la performance énergétique, le déploiement de la sobriété énergétique, et le développement des énergies renouvelables et de récupération. Notre collectivité se veut aussi exemplaire et s'applique ces principes à elle-même dans le cadre de la mise en place de son Système de management de l'énergie (méthode de gouvernance interne à la Métropole pour diffuser les actions de transition énergétique dans ses propres process et sur ses propres bâtiments). Le succès de cette 1^{ère} Assemblée constitue la première étape d'un travail coopératif qui structurera et pérennisera le réseau de partenaires du service public. C'est une étape essentielle et décisive dans la politique de transition énergétique de notre territoire.

Contact presse - Métropole Rouen Normandie
Perrine BINET - Attachée de presse
perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr
02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05

